

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

# Technosil Pressure

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE****1.1. Identificateur de produit**

<i>Marque commerciale:</i>	Technosil Pressure
<i>Autres noms / Synonymes:</i>	PROFESSIONAL ADHESIVE & SEALANT SYSTEM
<i>N° de produit:</i>	15409
<i>Identifiant unique de formulation (UFI):</i>	AFV2-R050-G00H-VSG6

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

*Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:* Silicone, Lim, Mastic

*Utilisations déconseillées :* Aucune connue.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

<i>Nom et adresse de l'entreprise:</i>	<b>VEIDEC AB</b> Videvägen 9 SE-247 64 Veberöd Suède +46 46238900 www.veidec.com
<i>Distributeur:</i>	<b>CIBTECH</b> 445Bd Gambetta 59200 Tourcoing France +33 (0)6 64 77 73 91 www.veidec.fr
<i>Personne à contacter:</i>	Nina Mandahl
<i>Courriel:</i>	nina.mandahl@veidec.se
<i>révision:</i>	02/08/2023
<i>Version de la fiche de données de sécurité:</i>	5.0

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classée conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Aérosol 3; H229, Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

*Pictogramme(s) de danger:*

Sans objet.

*Mention d'avertissement:*

Attention

*Mention(s) de danger:*

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. (H229)

*Conseil(s) de prudence:*

*Générales:*

-

*Précautions:*

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. (P210)  
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. (P251)

*Intervention:*

-

*Stockage:*

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. (P410+P412)

*Élimination:*

-

*Contient:*

Aucune connue.

*Autre étiquetage:*

UFI : AFV2-R050-G00H-VSG6  
Contient 3,4 % en masse de composants inflammables.  
Le produit est testé selon 92-69 / CE et est pas classé comme irritant pour la peau et les yeux.

## 2.3. Autres dangers

*Autre:*

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.  
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme étant un perturbateur endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

### 3.2. Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Remarques
Triacétoxyéthylsilane	N° CAS: 17689-77-9 N° CE: 241-677-4 REACH: 01-2119881778-15 N° index:	3-5%	Acute Tox. 4, H302 Skin Corr. 1B, H314	

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

## Autres informations

-

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

*Généralités:*

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

*Inhalation:*

En cas de gêne : sortez la personne à l'air frais.

*Contact cutané:*

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : Consultez un médecin.

*Contact visuel:*

En cas d'irritation oculaire: Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) jusqu'à ce que l'irritation cesse.

*Ingestion:*

Boire beaucoup d'eau. En cas de malaise: contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande.

*Brûlure:*

Sans objet.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune connue.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

### Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :  
CO/CO2

### 5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non pertinent.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Retirez si possible les bouteilles de gaz de la zone de danger.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.  
Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au froid et dans un endroit bien ventilé à l'abri de toutes les sources d'inflammation possibles.

*Les compatibilités en matière de conditionnement:* Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

*Température de stockage:* < 50°C

*Matières incompatibles:* Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non pertinent.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans la liste française des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

#### DNEL

Triacétoxyéthysilane

Durée :	Voie d'exposition :	DNEL :
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Dermique	11.39 mg/kg/jour
Effets locaux à court terme - travailleurs	Inhalation	32.5 mg/m <sup>3</sup>
Effets locaux à long terme - Travailleurs	Inhalation	32.5 mg/m <sup>3</sup>
Effets systématiques à long terme - travailleurs	Inhalation	80.33 mg/m <sup>3</sup>

## PNEC

### Triacétoxyéthylsilane

Voie d'exposition :	Durée d'exposition :	PNEC :
Eau de marines		2.303-20 µg/L
Eau douce		23.03-200 µg/L
Emission intermittente (eau douce)		1.7 mg/L
Installation de traitement des eaux usées		1-10.637 mg/L
Sédiment en eau de marines		2.303-74 µg/kg
Sédiments en eau douce		23.03-740 µg/kg

## 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

*Précautions générales:*

Pas d'exigences particulières.

*Scénarios d'exposition:*

Non pertinent.

*Limite d'exposition:*

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

*Mesures techniques:*

Pas d'exigences particulières.

*Mesures d'hygiène:*

Se laver les mains après utilisation.

*Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement:*

Pas d'exigences particulières.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle

*Généralités:*

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Utilisez exclusivement des équipements de protection comportant la marque CE.

*Équipements respiratoires:*

Type	Classe	Couleur	Normes
Rien de spécial quand utilisé tel que prévu.			

*Protection de la peau:*

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Pas d'exigences particulières	-	-

*Protection des mains:*

Situation de travail	Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
En cas d'exposition prolongée ou de concentration élevée	Caoutchouc nitrile	0.4	> 480	EN374-2, EN374-3, EN388



*Protection des yeux:*

Situation de travail	Type	Normes
En cas de risque d'éclaboussure/d'exposition	Protection des yeux	EN166



Situation de travail	Type	Normes	
intermittente			

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<i>Etat physique:</i>	Aérosol
<i>Couleur:</i>	Noir
<i>Odeur / Seuil olfactif (ppm):</i>	Caractéristique
<i>pH:</i>	Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.
<i>Densité (g/cm<sup>3</sup>):</i>	1,28
<i>Viscosité cinématique:</i>	Sans objet
<i>Caractéristiques des particules:</i>	Sans objet

#### Changement d'état

<i>Point de fusion/point de congélation (°C):</i>	Aucune information disponible
<i>Le point/l'intervalle (les cires et les pâtes) (°C):</i>	Ne s'applique pas aux aérosols.
<i>Point d'ébullition (°C):</i>	Aucune information disponible
<i>Pression de vapeur:</i>	Aucune information disponible
<i>Densité de vapeur:</i>	Sans objet - ne s'applique pas aux aérosols.
<i>Température de décomposition (°C):</i>	Sans objet

#### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

<i>Point d'éclair (°C):</i>	Sans objet - ne s'applique pas aux aérosols.
<i>Inflammabilité (°C):</i>	Sans objet - ne s'applique pas aux aérosols.
<i>Température d'auto-inflammation (°C):</i>	Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.
<i>Limite d'explosivité (% v/v):</i>	Sans objet

#### Solubilité

<i>Solubilité dans l'eau:</i>	Insoluble
<i>n-octanol/coefficient d'eau:</i>	Test non approprié ou non possible en raison de la nature du produit.
<i>Solubilité dans la graisse (g/L):</i>	Aucune information disponible

### 9.2. Autres informations

<i>Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100):</i>	Sans objet
<i>COV (g/L):</i>	25,6
<i>D'autres paramètres physiques et chimiques:</i>	Aucune information disponible.
<i>Capacités oxydantes:</i>	Sans objet

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune connue.

**10.5. Matières incompatibles**

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucunes dans les conditions normales.

**RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Produit/composant	Triacétoxyéthysilane
Espèce :	Rat
Voie d'exposition :	Oral
Test :	DL50
Valeur :	2415 mg/kg

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Produit/composant	Triacétoxyéthysilane
Méthode d'essai :	OCDE 404
Espèce :	Lapin
Durée :	3 heures
Valeur :	Aucun effet nocif observé (Non irritant)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Produit/composant	Triacétoxyéthysilane
Méthode d'essai :	OCDE 405
Espèce :	Lapin
Durée :	
Valeur :	Aucun effet nocif observé (Non irritant)

**Sensibilisation respiratoire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 11.2. Informations sur les autres dangers

### Effets sur le long terme

Aucune connue.

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Sans objet.

### Autres informations

Aucune connue.

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Ce produit contient des substances dont on n'attend pas un effet de biodégradabilité.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Triacétoxyéthylsilane

LogKoc = 1, Fort potentiel de mobilité

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou tPtB.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Sans objet.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune connue.

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

### Catalogue Européen de Déchets (CED)

08 04 09\* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses




15 01 10\* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5 Env**	Autres informations :
ADR	UN1950	AÉROSOLS	Classe: 2 Étiquettes: 2.1 Code de classification: 5F 	-	Non	Quantités limitées: 1 L Code de restriction en tunnels: (D) Voir ci-dessous pour plus d'informations.
IMDG	UN1950	AEROSOLS	Classe: 2 Étiquettes: 2.1 Code de classification: 5F 	-	Non	Quantités limitées: 1 L EmS: F-D S-U Voir ci-dessous pour plus d'informations.
IATA	UN1950	AEROSOLS	Classe: 2 Étiquettes: 2.1 Code de classification: 5F 	-	Non	Voir ci-dessous pour plus d'informations.

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

#### Autre

Le produit est concerné par les conventions sur les marchandises dangereuses.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

*Limites d'utilisation:*

Aucune particulière.

*Demandes de formation spécifique:*

Pas d'exigences particulières.

*Protection contre les accidents majeurs - Categories /* Sans objet.

*Substances dangereuses désignées:*

*Autre:*

Sans objet.

*Sources:*

Décret n° 2010-323 du 23 mars 2010 relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des générateurs d'aérosol modifié par Décret n° 2014-840 du 24 juillet 2014 portant modification des dispositions d'étiquetage applicables aux générateurs d'aérosol

Règlement (UE) n° 1357/2014 de la Commission du 18 décembre 2014 relative

aux déchets.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non pertinent.

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H302, Nocif en cas d'ingestion.

H314, Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

CAS = Chemical Abstracts Service

CE = Conformité Européenne

CE/UE = Communauté européenne

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

COV = Composés Organiques Volatils

CED = Catalogue européen des déchets

DNEL = Dose dérivée sans effet

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogK<sub>ow</sub> = Coefficient de partage octanol/eau

MSDS = Fiche de données de sécurité

NU = Nations Unies

PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques

PNEC = Concentration(s) prédite(s) sans effet

REACH = Règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS)

SVHC = Substances extrêmement préoccupantes

tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable

UFI = Identifiant unique de formulation

### Autre

Sans objet.

### Homologué par

Nina Mandahl

### Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu. Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : FR-fr